

**Premier cycle AESI en Éducation Physique,**  
**Éducateur spécialisé en Activités Socio-sportives,**  
**Ergothérapie, Podologie-Podothérapie, Soins Infirmiers**  
**et Spécialisation en Psychomotricité**

**CANDIDATS ETRANGERS**  
**Dossier administratif 2011/2012**

**Le dossier administratif devra être constitué d'une part, de différentes pièces officielles à rassembler et, d'autre part, de documents internes à l'Institut à compléter. Vous trouverez ces documents dans les pages suivantes de ce dossier. Ces deux types de documents sont à remettre obligatoirement lors de votre inscription définitive au secrétariat des étudiants.**

**A. Documents administratifs à rassembler et à présenter dans l'ordre suivant**

1. Une photocopie recto-verso de la carte d'identité
2. *Pour les étudiants diplômés en 2010-2011 :*
  - a. une copie du relevé de notes
  - b. une copie de la décision d'équivalence complète du diplôme étranger *ou à défaut*, l'attestation de dépôt, *reçue de la Communauté Française ainsi que* la preuve du paiement des frais administratifs (*procédure et délais : site Internet : [www.equivalences.cfwb.be](http://www.equivalences.cfwb.be) - e-mail : [equi.oblig.@cfwb.be](mailto:equi.oblig.@cfwb.be)*)
3. *Si vous avez obtenu votre baccalauréat avant l'année scolaire 2010-2011,*
  - a. une copie de votre diplôme étranger
  - b. une copie de la décision d'équivalence complète du diplôme étranger *ou à défaut*, l'attestation de dépôt, *reçue de la Communauté Française ainsi que* la preuve du paiement des frais administratifs (*procédure et délais : site Internet : [www.equivalences.cfwb.be](http://www.equivalences.cfwb.be) - e-mail : [equi.oblig.@cfwb.be](mailto:equi.oblig.@cfwb.be)*)
  - c. la preuve de vos activités depuis l'obtention du baccalauréat avec un maximum des 5 dernières années (*ne pas fournir d'attestation antérieure à 2006/2007*) :
    - **Si activités scolaires** : Certificats de scolarité (*pas une attestation d'inscription mais bien de fréquentation*) avec la mention « Réussite » ou « Échec » ou dates de début et de fin de scolarité. *Ces attestations doivent être signées par la Direction (seule une signature originale est valable)*
    - **Si activités professionnelles** : Attestations de l'employeur avec dates de début et de fin d'activité ainsi que les feuilles de paie couvrant cette période
    - **Si inscription au chômage** : Attestation de l'organisme de chômage (Assédic) mentionnant les dates de début et fin d'inscription
4. Un extrait de casier judiciaire de moins de trois mois (*attention : compter 1 à 2 semaines de délai pour obtenir ce document auprès de l'administration communale*)
5. Une copie d'extrait d'acte de naissance avec traduction jurée si nécessaire
6. *Si vous avez déjà effectué une 1<sup>ère</sup> année d'étude dans une Haute Ecole en Belgique* : le bilan de santé PSE (*à demander soit au secrétariat étudiants de votre ancienne Haute Ecole, soit au Centre de Santé*)

7. Si vous avez déjà effectué une 1<sup>ère</sup> année d'étude dans l'enseignement supérieur en Belgique et si votre diplôme d'études secondaires (CESS ou Baccalauréat) est rédigé dans une autre langue que le français : la preuve de réussite de l'examen linguistique organisé par votre ancienne Haute Ecole ou Université
8. Pour les candidats hors Union Européenne domiciliés en Belgique :
- une composition de ménage ou autre document probant pour l'exemption des droits d'inscription spécifiques DIS  
*OU*
  - la preuve du paiement des droits d'inscription spécifiques (DIS) (voir « Coût des études »)
9. Documents complémentaires exigés en fonction de la situation personnelle de l'étudiant étranger :
- Les documents requis doivent être réactualisés chaque année académique.**
- ⇒ Pour les étudiants hors Union Européenne, Permis de séjour valable pour l'année académique en cours.
- ⇒ Pour tous les étudiants étrangers, les documents ci-dessous suivant votre situation personnelle:

Situation	Documents à fournir
a. Etudiant de nationalité d'un Etat membre de l'Union européenne	- Carte d'identité nationale <i>ou</i> attestation de nationalité
b. Etudiant dont le père ou la mère ou le tuteur légal a la nationalité belge	- Original de l'extrait d'acte de naissance <i>ou</i> du jugement établissant la tutelle - Carte d'identité <i>ou</i> le certificat de nationalité du parent/tuteur belge - Composition de ménage originale ( <i>document établi après le 30/06/2011</i> )
c. Etudiant dont le père ou la mère ou le tuteur légal réside régulièrement en Belgique	- Original de l'extrait d'acte de naissance <i>ou</i> du jugement établissant la tutelle - Carte d'identité <i>ou</i> de séjour <i>sur laquelle figurent la mention « régularisation » et la date limite du séjour (renouvelable)</i> - Composition de ménage originale ( <i>document établi après le 30/06/2011</i> )
d. Etudiant dont le conjoint réside en Belgique <u>et</u> y exerce une activité professionnelle ou y bénéficie d'un revenu de remplacement	- Un extrait d'acte de mariage - Un certificat de résidence sur le territoire belge pour le conjoint - <i>Le cas échéant</i> , Permis de séjour <i>et</i> Permis de travail du conjoint <i>valables jusque juin 2011</i> - <i>Tout document établissant l'exercice d'une activité professionnelle du conjoint</i> (attestation de l'employeur avec dates de début de l'activité et le temps de travail, copie du contrat de travail, fiches de paie, ...) <i>ou la perception par ce dernier d'un revenu de remplacement</i> (mutuelle, chômage, revenu d'intégration) - Composition de ménage originale ( <i>document établi après le 30/06/2011</i> )
e. Etudiant qui réside en Belgique <u>et</u> y a obtenu les avantages liés au statut de Réfugié ou de Candidat Réfugié ainsi que celui dont le père ou la mère ou le tuteur légal se trouve dans la même situation	- <u>Pour le Réfugié</u> : Preuve de l'obtention du statut définitif de réfugié politique en Belgique <i>ou, s'il y a lieu</i> , un document attestant la filiation et la tutelle légale <i>et</i> le certificat de réfugié d'un parent ou du tuteur légal - <u>Pour le Candidat Réfugié</u> : Une attestation de demande de statut de candidat-réfugié politique <i>délivrée soit par l'Office des Etrangers, soit par le Commissariat général aux réfugiés et apatrides et, s'il y a lieu</i> , un document établissant la filiation ou la tutelle <i>En cas de refus de reconnaissance et de recours devant la commission ad hoc (Commissariat général aux Réfugiés et aux Apatrides ou au Conseil du contentieux des Etrangers)</i> , la preuve doit en être apportée ainsi que la prolongation mensuelle d'autorisation de séjour.

Situation	Documents à fournir
f. Etudiant pris en charge ou entretenu par un CPAS	- L'original de l'attestation de prise en charge par le CPAS datée à partir de juillet 2011. <i>L'étudiant doit bénéficier du Revenu d'Intégration Sociale. L'aide sociale équivalente au R.I.S. n'est pas valable.</i>
g. Etudiant qui réside en Belgique, y exerce une activité professionnelle réelle et effective ou y bénéficie de revenus de remplacement	- Permis de séjour valable pour l'année académique en cours - Permis de travail A et B valables pour l'année académique en cours - Permis de travail C à partir de la 2 <sup>nd</sup> e inscription à une année d'études accompagné d'un contrat de travail portant au moins sur toute l'année académique et fiches de paie d'octobre et novembre - Attestation de l'employeur avec numéro d'entreprise - Contrat de travail valable pour l'année académique en cours - Fiches de paie à fournir mensuellement tout au cours de l'année académique <i>ou</i> - tout document prouvant la perception d'un revenu de remplacement (indemnités de chômage ou indemnités de mutuelle)
h. Etudiant qui est ressortissant d'un pays ayant conclu avec la Belgique ou la Communauté française un accord spécifique, dans le cadre et les limites de cet accord	- Une copie conforme de l'accord spécifique
i. Etudiant qui a obtenu une bourse d'études à charge des crédits nationaux de la coopération au développement	- Une attestation de bourse d'études de l'Administration générale de la coopération au développement (AGCD)
j. Etudiant qui a obtenu une bourse d'études de la Communauté française dans le cadre et dans les limites d'un accord culturel conclu par la Belgique ou la Communauté française;	- Une attestation de bourse d'études de la Communauté française <i>ainsi qu'une</i> copie de l'accord culturel <i>si l'attestation n'en fait pas mention expresse.</i>
k. autres que ceux mentionnés aux points a) à j). Toutefois, ces étudiants ne peuvent intervenir qu'à concurrence de 0,5 % maximum du nombre d'étudiants belges régulièrement inscrits au 1er février de l'année académique précédente dans la Haute Ecole.	- La preuve du paiement du DIS.

## B. Documents internes à l'Institut à compléter

1. **Check List** : ce document vous permettra de vous aider à constituer votre dossier en vue de le déposer au secrétariat pour confirmer votre inscription
2. **Curriculum scolaire**

3. Si vous êtes domicilié dans une des 19 communes de la Région de Bruxelles-Capitale ou dans la région de langue française du pays : **Formulaire d'inscription linguistique**
4. Si vous êtes domicilié dans la région de langue néerlandaise ou allemande du pays ou à l'étranger : **Déclaration linguistique**
5. Si votre baccalauréat est rédigé dans une autre langue que le français : **demande d'inscription à l'examen de la maîtrise de la langue française**, organisé par la Haute Ecole Léonard de Vinci
6. Si inscription en AESI en Education physique, en Educateur spécialisé en Activités Socio-sportives, en Ergothérapie, en Podologie-Podothérapie ou en Soins infirmiers : **Attestation d'aptitude** à fréquenter le cursus visé, délivrée par le médecin traitant  
*Attention : afin de pouvoir compléter cette attestation, votre médecin devra réaliser un examen médical sur base du dossier médical prévu à cet effet.*

Les attestations et certificats doivent être remis en original. Pour les diplômes et les décisions d'équivalence, une simple copie suffit. Toutefois, les documents originaux (diplômes et décisions d'équivalence) seront présentés au moment de la confirmation de l'inscription.

<b>NOM - PRENOM :</b>	<b>Classe :</b>
<b>Tél. :</b>	
<b>e-mail :</b>	

Dès que votre dossier est complet :  
prenez rendez-vous pour confirmer  
votre inscription

<b>DOSSIER ADMINISTRATIF - ETUDIANTS - 2011/2012</b>		Pour tous	Cas particulier
<b>1</b>	<b>Photocopie recto-verso du document d'identité belge ou étranger</b>	<b>0</b>	
<b>Date CESS/Baccalauréat - Mentionner la date MM/AAAA</b> →		..... / 20 .....	
<b>2.1.</b>	Si date CESS ou Baccalauréat = 2011 <b>Attestation provisoire de réussite des études secondaires (= pour les candidats ayant fait leurs études en Belgique) ou Relevé de notes (pour les candidats ayant fait leurs études à l'étranger)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>2.2.</b>	<b>Équivalence provisoire du Baccalauréat 2011</b>		<b>0</b>
<b>3.1.</b>	<b>CESS Homologué ou Photocopie du Baccalauréat et de l'Équivalence définitive</b>		<b>0</b>
<b>3.2.</b>	Si date CESS ou Baccalauréat < 2011 <b>Attestations d'études antérieures ou autres activités (5 dernières années)</b>	<b>2006/2007</b>	<b>0</b>
		<b>2007/2008</b>	<b>0</b>
		<b>2008/2009</b>	<b>0</b>
		<b>2009/2010</b>	<b>0</b>
		<b>2010/2011</b>	<b>0</b>
<b>4</b>	<b>Extrait de casier judiciaire - <u>Modèle II</u> - de moins de 3 mois</b>	<b>0</b>	
<b>5</b>	<b>Extrait d'acte de naissance (avec traduction jurée si nécessaire)</b>	<b>0</b>	
<b>6</b>	Si 1 <sup>ère</sup> année déjà effectuée HE <b>Bilan de santé (PSE)</b>		<b>0</b>
<b>7</b>	Si 1 <sup>ère</sup> année déjà effectuée HE et diplôme secondaire >> FR <b>Attestation réussite de l'examen "Maîtrise de la langue française"</b>		<b>0</b>
<b>8.1</b>	Si candidat hors UE <b>En cas d'exemption du DIS : Document d'exemption (ex. composit° ménage, attest. cohabitation légale, ...)</b> <b>En cas de paiement du DIS : Preuve du paiement (ex. extrait de compte)</b>		<b>0</b>
<b>8.2</b>			<b>0</b>
<b>9.1</b>	Si candidat hors UE <b>Permis de séjour valable pour toute l'année académique en cours</b>		<b>0</b>
<b>9.2</b>	Si candidat étranger <b>Documents complémentaires à fournir suivant votre situation personnelle (cfr. Point 9. de la liste des documents administratifs)</b> ..... ..... ..... .....		<b>0</b>
<b>10</b>	<b>Check list (ce document-ci)</b>	<b>0</b>	
<b>11</b>	<b>Curriculum scolaire (document interne à imprimer - voir pages suivantes)</b>	<b>0</b>	
<b>12</b>	Si domicilié en région BXL ou Région de langue FR de Belgique <b>Formulaire d'inscription linguistique (document interne à imprimer - voir pages suivantes)</b>		<b>0</b>
<b>13</b>	Si domicilié en région de langue NL ou DE de Belgique ou à l'étranger <b>Déclaration linguistique (document interne à imprimer - voir pages suivantes)</b>		<b>0</b>
<b>14</b>	Si CESS ou Baccalauréat >> FR <b>Demande d'inscription à l'examen de la maîtrise de la langue française (document interne à imprimer - voir pages suivantes)</b>		<b>0</b>
<b>15</b>	Si inscription en AESI, Educateurs, Ergothérapie, Podologie ou Soins Infirmiers <b>Attestation d'aptitude à fréquenter le cursus visé, délivrée par le médecin traitant (document interne à imprimer - voir pages suivantes)</b>	<b>0</b>	
<b>Dossier complet</b>		<b>0</b>	<b>0</b>

**Entourez le département choisi**

AESI Educ.Phys. – Educ.  
Ergo. – Podo. – S.Inf.  
Spécialisation Psychomot.

**CURRICULUM SCOLAIRE**

NOM : .....

Prénom : .....

Année scolaire	Primaire	Ecole fréquentée :			Régime linguistique		
		Dénomination + adresse postale + téléphone				Commune	
/	1 <sup>ère</sup> année						
/							
/							
/							
/							
/							
/							
/							
	Secondaire	GENERAL / TECHNIQUE (biffer la mention inutile)			Régime linguistique		
	Classe + options	Dénomination + adresse postale + téléphone			Commune		
/	1 <sup>ère</sup> année						
/							
/							
/							
/							
/							
/							
/							
	Supérieur (sections) ou autres activités	Etablissement fréquenté		Commune	Régime linguis.	Réussite	Echec
		Dénomination + adresse + téléphone					
/							
/							
/							
/							
/							

**Certifié sincère et complet,**

Date : .....

Signature : .....

## FORMULAIRE LINGUISTIQUE

(Loi du 30 juillet 1963 concernant le régime linguistique dans l'enseignement

Circulaire du 27.12.1983 (annexe 1).

NOM ET PRENOMS DE L'ETUDIANT : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / 19 .....

NOM ET PRENOMS DU CHEF DE FAMILLE (si l'étudiant est mineur) :

.....

RESIDENCE DU CHEF DE FAMILLE (ou de l'étudiant s'il est majeur) :

Adresse de la carte d'identité :

RUE / AV. : ..... N° .....

COMMUNE : ..... CODE POSTAL : .....

PAYS : .....

Date et signature du chef de famille ou de l'étudiant s'il est majeur :

Cadre réservé à l'établissement où s'inscrit l'étudiant

Cachet de l'école :

Pour vérification,

Date et signature du chef de l'établissement

REGIME LINGUISTIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT

Article 17 de la loi du 30 juillet 1963

**DECLARATION DU CHEF DE FAMILLE**

1. **L'étudiant(e) :**

Nom : .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

**Pour l'étudiant(e) majeur(e) : domicile officiel (adresse carte d'identité) :** .....

.....

A compléter par les étudiants qui ne sont pas majeurs :

**Nom du père :** .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Domicile : .....

**Nom de la mère :** .....

Prénoms : .....

Date et lieu de naissance : .....

Domicile : .....

2. **Langue maternelle ou usuelle de l'étudiant(e) :** .....

3. **Autres informations que le chef de famille juge utiles :** .....

4. **Première inscription en Belgique :** oui - non

Visa de l'Inspection linguistique :

Date et signature de l'étudiant :

**A REMPLIR EN LETTRES CAPITALES****Annexe 1 (HE 1<sup>er</sup> cycle)**

N° de dossier : B11...-.....-HE06-.....

**ATTESTATION****INSCRIPTION A L'EXAMEN DE MAÎTRISE SUFFISANTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**Je soussigné(e),.....(qualité et institution)  
.....

en application de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 1998 relatif au programme et à l'organisation par les Hautes Ecoles de l'examen de maîtrise suffisante de la langue française.

atteste par la présente que (NOM, PRENOM).....  
de nationalité.....  
de sexe.....  
né(e) le.....,à.....  
domicilié(e) rue.....n°.....  
(code postal, localité, pays).....  
tél :.....  
titulaire de (certificat ou diplôme).....  
délivré par (institution et pays).....  
en (année).....

a pris inscription pour présenter l'examen de maîtrise suffisante de la langue française visé à l'article 26, § 6, alinéa 2 du décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Hautes Ecoles.

**ATTENTION** : la présente attestation ne produit les effets qui en découlent en vertu des décret et arrêté susvisés que si le (la) candidat(e) n'a présenté l'examen **qu'une seule fois** au cours de la même année académique (**voir engagement en bas de page**).

Date(s) d'organisation de l'examen (à compléter par l'établissement) :.....

Fait à ....., le.....2011

Le(la) candidat(e),  
(signature)Pour la Haute Ecole,  
L'autorité compétente,

Conformément aux dispositions de l'article 1er, alinéa 2 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 juin 1998 relatif au programme et à l'organisation par les Hautes Ecoles de l'examen de maîtrise suffisante de la langue française et de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 14 juillet 1997 relatif au programme et à l'organisation par les institutions universitaires de l'examen de maîtrise suffisante de la langue française, je m'engage à ne présenter l'examen qu'une seule fois au cours de l'année académique 2011-2012. Je suis conscient(e) du fait qu'en cas de réussite obtenue après une seconde présentation de l'examen, je serai considéré(e) comme étudiant(e) irrégulier(ère).

Signature du, de la candidat(e)



## ATTESTATION MEDICALE

Je soussigné(e), .....

Docteur en médecine, certifie avoir complété le dossier médical de l'Institut d'Enseignement Supérieur Parnasse Deux Alice  
Et, après avoir interrogé et examiné M .....

Candidat(e) étudiant(e), je le(la) reconnais apte à entamer et poursuivre des études de .....

Date, signature et cachet